

21 juillet 2014

TIC - Mobilité

Covoiturons sur le pouce : une association de collectivités pour un réseau d'auto-stop en Midi-Pyrénées

Le service d'auto-stop organisé, Rezo Pouce, a été lancé en octobre 2010 par neuf collectivités de Midi-Pyrénées. Animé par la ville de Moissac pendant un an et demi, il est depuis 2012 coordonné par l'association Covoiturons sur le pouce, composée exclusivement de collectivités locales. L'association s'emploie à mailler le territoire Midi-Pyrénées, et a aussi créé un kit de duplication pour les collectivités hors région.

L'auto-stop organisé et sécurisé permet à des conducteurs et des passagers de se retrouver à des arrêts aménagés afin de voyager ensemble pour des trajets locaux, la plupart du temps sur quelques kilomètres. En complétant l'offre de transports publics sur les territoires ruraux et péri-urbains, il favorise une mobilité durable. Le [dispositif Rezo Pouce](#) a été impulsé et expérimenté en 2011 par la ville de Moissac, commune de 13.000 habitants à une trentaine de km de Montauban et 70 km de Toulouse. Au même moment, [une étude sur les déplacements domicile-travail](#) menée par le pays Midi-Quercy venait confirmer l'intérêt de cette initiative en préconisant une articulation entre territoires voisins et avec les pôles urbains

C'est chose faite en 2012 : neuf communes ainsi que la communauté d'agglomération du Grand Montauban se constituent en association, pour structurer et harmoniser le réseau sur la région Midi-Pyrénées.

Une association "in house", pour allier souplesse et autonomie

"Les membres fondateurs ont fait le choix de créer en avril 2012 une association 'in house', c'est-à-

dire gérée exclusivement par des collectivités, explique Alain Jean, ancien conseiller municipal de Moissac et président de l'association Covoiturons sur le pouce. Cette structure juridique présente le double avantage de simplifier la gestion du dispositif et de mutualiser la réflexion sur le déploiement global ainsi que les moyens de communication. Par ailleurs, la création d'une association était une démarche beaucoup plus légère que la création d'une Scic ou d'un syndicat mixte." Les membres, aujourd'hui au nombre d'une trentaine, sont des EPCI ou des communes représentées en assemblée générale de l'association en proportion de leur taille. L'adhésion est réservée aux collectivités situées en région Midi-Pyrénées. "Le conseil d'administration comprend neuf élus, ses réunions mensuelles sont ouvertes à l'ensemble des collectivités du réseau qui ont un pouvoir consultatif", précise le président de l'association.

Harmoniser l'extension du réseau et mutualiser la communication

En Midi-Pyrénées, Rezo Pouce maille 83 communes (soit 160.000 habitants) avec plus de 250 arrêts aménagés et sécurisés. "Nous comptons 1.000 inscrits, relève le président. Cependant nous n'avons pas encore les moyens d'évaluer l'utilisation réelle du dispositif. Une application smart phone pour faciliter l'utilisation de ce dispositif est en projet et devrait en plus permettre son évaluation." L'association emploie trois personnes à temps complet pour la gestion administrative, l'accompagnement au lancement et le suivi du service. Deux animateurs à temps partiel sillonnent également la région Midi-Pyrénées pour faire connaître le dispositif.

21 juillet 2014

TIC - Mobilité

Covoiturons sur le pouce : une association de collectivités pour un réseau d'auto-stop en Midi-Pyrénées

L'association Covoiturons sur le pouce est un outil partagé pour structurer le maillage et harmoniser la promotion sur le territoire. Elle assure la cohérence du réseau, en proposant des arrêts supplémentaires dans les zones non-desservies et en travaillant à la connexion des trajets. Elle mutualise la conception et l'impression des documents de communication et gère le site internet régional. En suite, les collectivités adhérentes sont entièrement autonomes pour animer le dispositif auprès de leurs habitants.

Le budget global de fonctionnement de l'association s'élève à 90.000 euros. Il est composé des cotisations des collectivités (calculées en fonction du nombre d'habitants), des conventions passées avec les autres partenaires ou autres collectivités situées hors du Midi-Pyrénées, ainsi que des aides publiques.

Essaimage national : l'association accompagne

Sollicitée pour partager son expérience, l'association Covoiturons sur le pouce a créé un kit de duplication à l'usage des collectivités hors région Midi-Pyrénées : mise à disposition des outils de communication, adaptation régionale du site internet, fiches-outils et journées de formation (document joint). Ainsi, le réseau d'autostop organisé a entamé son essaimage national : la communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise ont passé une convention avec l'association qui les accompagne dans le déploiement en Rhône-Alpes. Le pays du Haut Languedoc, le pays du Mont Blanc sont en train de s'organiser pour mettre le dispositif, plus de 40 collectivités actuellement ont contacté l'association pour le dupliquer sur leur

secteur.

En Midi-Pyrénées, perspectives d'élargissement avec de nouveaux partenaires

Sur son territoire, l'association poursuit l'élargissement du réseau en conventionnant avec des sociétés privées (un grand employeur régional et une société d'autoroutes) et le réseau de transports en commun de Toulouse et sa région. Au-delà de l'apport financier, ces conventions prévoient des accords de promotion du dispositif et des modalités d'occupation de terrain.

Stéphanie Le Dantec / L'Œil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites
www.mairieconseils.net et www.localtis.info.

CONTACTS

Ville de Moissac

3 Place Roger Delthil
82200 Moissac

Tél. : 13000

Alain Jean Ancien conseiller municipal

Association Covoiturons sur le pouce

27 rue de la Solidarité
82200 Moissac

Tél. : 05 63 05 08 00

24 février 2014

Perspectives territoriales

Baromètres de satisfaction : une intercommunalité lance une enquête tous les deux ans (38)

Depuis une dizaine d'années, les baromètres de satisfaction de la communauté du Pays voironnais associent habitants et agents pour évaluer et améliorer les différents services rendus aux usagers.

La communauté d'agglomération du Pays voironnais (Isère, 34 communes urbaines et rurales et 94.000 habitants) est l'un des sept grands territoires qui composent la région urbaine grenobloise. En 2004, la collectivité a décidé de mettre en place une série de baromètres pour mesurer la satisfaction des habitants quant aux services qui relèvent de sa compétence : eau potable, assainissement et déchets, transports publics, services d'aide à domicile des personnes âgées et handicapées, emploi et formation, développement économique et touristique. Cette décision relève d'un ensemble de constats sur la perception qu'ont les habitants de la communauté du Pays voironnais. "Au-delà des politiques et des projets d'aménagement, les habitants considèrent la communauté avant tout comme une entreprise de services de proximité et de la vie quotidienne", explique Agnès Ker morgant, responsable du service communication-concertation.

Changer de posture pour mieux comprendre les attentes des habitants

Le pilotage de ces baromètres thématiques est confié au service communication-concertation. Une agence de conseil en marketing/communication assure les différentes étapes du volet opérationnel et technique avec chaque service concerné : détermination des critères, construction du questionnaire ainsi que du panel, réalisation des enquêtes

téléphoniques, analyse et restitution des résultats. Cette co-construction a permis de révéler des malentendus entre attentes et services rendus. "A titre d'exemple, raconte la responsable communication, les agents estimaient que la potabilité de l'eau était un critère primordial de satisfaction alors que pour l'habitant ce 'critère' est une évidence et que sa priorité est de consommer une eau sans goût, ni odeur." Le coût global d'un baromètre oscille entre 3.500 euros et 7.000 euros selon la complexité et l'étendue du panel (entre 300 à 600 personnes interrogées).

Le baromètre : outil à vocations multiples

Reconduits tous les deux ans, les baromètres de satisfaction ont vocation à servir d'outils de pilotage pour les services, et d'aide à la décision pour les élus locaux. "Nous travaillons aujourd'hui à améliorer la prise en compte des résultats et l'accompagnement des services pour l'exécution des plans d'actions", souligne la responsable communication, qui porte une attention particulière à la pédagogie du dispositif auprès des services. En effet, le rappel régulier des objectifs et de la méthodologie des baromètres est nécessaire, pour ne pas perdre de vue que l'objet est bien l'amélioration continue des services rendus aux habitants et non un jugement porté sur le travail des agents. Autre point important : les résultats des baromètres sont communiqués sur le site internet et dans le bulletin d'information de la collectivité.

Six baromètres en 2012

La démarche "baromètre de satisfaction" concerne quasiment tous les services de l'intercommunalité :

24 février 2014

Perspectives territoriales

Baromètres de satisfaction : une intercommunalité lance une enquête tous les deux ans (38)

collecte des déchets, déchèteries, alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées, transport en commun, aide à domicile aux personnes âgées et handicapées, tourisme, économie, maison de l'emploi. En 2012, six d'entre eux ont fait l'objet d'une nouvelle vague d'évaluations.

Stéphanie Le Dantec / L'Œil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites
www.mairieconseils.net et www.localtis.info.

CONTACTS

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

40 rue Mainssieux- cs 80363
38516 Voiron cedex

Tél. : 04 76 93 17 71

Nombre de communes : 34

Nombre d'habitants : 92 000

Nom de la commune la plus peuplée : Voiron
(21 300 hab.)

Raymond Grillon Élu en charge des services généraux, de la communication et de la concertation Grillon.raymond@orange.fr

Agnès Kermorgant Responsable du service Communication externe - Concertation
Agnès.kermorgant@PaysVoironnais.com

[Baromètre Eau, Assainissement, Collecte et Déchèteries](#)

[Etude de satisfaction des bénéficiaires de l'ADPAH et leur famille](#)

Mairie-conseils informe les élus des communes et des intercommunalités et les accompagne dans les évolutions territoriales et les projets de développement.

[Abonnez-vous](#) gratuitement à la newsletter de Mairie-conseils.

Si cette expérience vous inspire, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres en écrivant à mairieconseils@caissedesdepots.fr

Télécharger

9 septembre 2013

Environnement - Energie

Atlas de la biodiversité : une commune conduit un diagnostic en vue de modifier ses pratiques (16)

En 2010, La Couronne (7.700 habitants) participe à la campagne des Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC) initiée par l'Etat. Disposant aujourd'hui d'une connaissance fine de son patrimoine naturel, cette commune proche d'Angoulême a reçu le soutien du Fonds de dotation pour la biodiversité pour l'aider à faire évoluer ses pratiques en 2013-2014.

La démarche ABC s'inscrit dans l'agenda 21 lancé en 2009 par la commune. Elle répond à une volonté de consolider les connaissances sur le patrimoine naturel communal, d'adapter les modes de gestion et d'aménagement de l'espace et de sensibiliser les habitants. "Elle émane également d'une volonté politique forte de changer l'image de la commune", explique Véronique Scamps, chargée de mission développement durable. "Malgré deux sites Natura 2000 et une réserve naturelle volontaire, La Couronne conserve une image dégradée en raison de l'implantation d'une cimenterie en cœur de ville et d'une usine d'incinération. Elle est aussi traversée par des infrastructures routières et ferroviaires lourdes."

Partenariat avec une association pour le volet scientifique

En 2010, La Couronne fait partie des 287 communes retenues par le ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer pour participer à la première campagne ABC. Elle est accompagnée par l'équipe de mobilisation régionale mise en place par la Dreal Poitou-Charentes et noue un partenariat avec l'association Charente Nature pour conduire le diagnostic éco

logique. La commune pilote le volet sensibilisation de la démarche : communication dans le magazine municipal, organisation de sorties nature, présence lors d'événements locaux pour créer une culture commune autour de la biodiversité. Les habitants ont aussi été sollicités pour inventorier les oiseaux hivernants et les hirondelles. "Les deux enquêtes participatives ont peu mobilisé, faute d'animation suffisante", reconnaît la chargée de mission.

Des enjeux de préservation du patrimoine naturel bien identifiés

Fin 2012, l'association Charente Nature livre l'inventaire écologique communal (cf. rapport). Elle conclut à la grande richesse de la biodiversité sur le territoire communal, avec 21 habitats d'intérêt communautaire, 14 espèces végétales protégées et 81 espèces animales rares ou menacées. La localisation fine du patrimoine naturel a été intégrée au système d'informations géographique de la commune pour favoriser sa prise en compte dans la conduite des projets communaux et particulièrement pour l'urbanisme. L'inventaire a été présenté au conseil municipal en janvier 2013, puis aux habitants lors d'une conférence qui a attiré 35 personnes.

La poursuite de la démarche : faire évoluer les pratiques

Après avoir identifié les enjeux, la commune souhaite faire évoluer ses pratiques pour participer à la préservation de la biodiversité. En 2013, la commune a sollicité le Fonds de dotation pour la biodiversité (cf. document Atlas de la biodiversité) pour

9 septembre 2013

Environnement - Energie

Atlas de la biodiversité : une commune conduit un diagnostic en vue de modifier ses pratiques (16)

financer ses prochaines actions : identifier et modifier les pratiques de gestion des espaces publics, analyser les projets d'aménagement de l'espace au regard de la connaissance scientifique recueillie, inciter différents acteurs communaux à prendre en compte la biodiversité. Elle prévoit le recrutement de deux stagiaires pour mettre au point un programme d'animations 2013-2014 et la diffusion de préconisations. Par ailleurs, Charente Nature souhaite poursuivre ses recherches sur les continuités écologiques. Cette expertise viendrait en complément d'une étude plus large sur la trame verte et bleue et anticipera la révision du PLU, pré vue à l'horizon 2016.

Financement Budget global pour la première phase (2011-2012) : 9.500 euros, dont subvention de la Dreal : 5.000 euros.

Budget prévisionnel pour la deuxième phase (2013-2014) : 25.000 euros.

Fonds propres : 20.000 euros (travail des agents communaux).

Fonds de dotation pour la biodiversité : 5.000 euros.

Demande en cours auprès de la Dreal sur le volet sensibilisation de l'agenda 21 : 2.000 euros.

Stéphanie Le Dantec / L'Œil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites
www.mairieconseils.net et www.localtis.info.

CONTACTS

Commune de La Couronne

Place de l'Hôtel de Ville, BP 60049
16400 La Couronne

Nombre d'habitants : 7 676

Jacky Bonnet Maire-Adjoint en charge du développement durable, de l'agenda 21 et des affaires scolaires

Véronique Scamps Chargée de mission développement durable
agenda21@lacouronne.fr

Télécharger

[Atlas Biodiversité La Couronne](#)

Mairie-conseils informe les élus des communes et des intercommunalités et les accompagne dans les évolutions territoriales et les projets de développement.

[Abonnez-vous](#) gratuitement à la newsletter de Mairie-conseils.

Si cette expérience vous inspire, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres en écrivant à mairieconseils@caissedesdepots.fr

8 décembre 2014

Culture - Loisirs - Education

"Mur à la page" : cinq bibliothèques en réseau animent un territoire rural (63)

Territoire périurbain à l'est de Clermont-Ferrand, la communauté de communes de Mur-ès-Allier (Puy-de-Dôme, 6.700 habitants) s'est dotée de la compétence lecture publique en 2011. Objectif : mettre en réseau les bibliothèques des cinq communes, en concertation avec les bénévoles. Le réseau "Mur à la page" est aujourd'hui un véritable outil d'animation culturelle du territoire.

Depuis 2013, grâce à la mise en réseau des bibliothèques, les habitants de la communauté de communes de Mur-ès-Allier empruntent dans les cinq sites avec une carte unique, consultent le catalogue en ligne, peuvent faire venir des ouvrages dans leur commune, ont accès à un fonds documentaire élargi et renouvelé, et sont conviés à des animations gratuites et variées.

"Ces nouveaux services sont très appréciés par les habitants et répondent à un réel besoin de renouveau et d'animation", explique la chargée de mission Culture et Bibliothèque à la communauté de communes, Sophie Simonini, également coordinatrice du réseau "Mur à la page". Le taux de fréquentation des bibliothèques, le taux d'emprunts et d'abonnements, mais aussi la participation aux animations affichent des tendances à la hausse en encourageantes : 472 adhésions supplémentaires ont été enregistrées en 2013 (cf. document statistiques joints). On note également la venue de nouveaux publics, notamment les adolescents et les enfants en bas âge.

Une phase de diagnostic et des commissions mixtes

Retour en arrière. En 2011, afin d'évoluer vers une

politique d'acquisition et d'animation intercommunale, une chargée de mission réalise un diagnostic complet de l'existant, en même temps que des commissions composées d'élus et de bénévoles élaborent de nouvelles modalités de fonctionnement. Première étape de la mise en réseau : informatiser les bibliothèques afin d'alimenter un catalogue unique en ligne.

Passage en douceur à une gestion intercommunale

Tous les bénévoles ont été formés en vue d'informatiser eux-mêmes leurs collections, au besoin avec l'aide de la coordinatrice du réseau.

"Il a parfois été difficile de passer d'une gestion associative ou communale à une gestion intercommunale" relève celle-ci. Par exemple, l'objectif d'installer une politique d'acquisition concertée entre les cinq bibliothèques n'a été que partiellement atteint, car les bénévoles souhaitaient conserver une autonomie dans le choix d'acquisition d'ouvrages. Ce souhait a été respecté, avec la contrainte de s'assurer que les ouvrages ne soient pas déjà dans une autre bibliothèque. Diplomatie, participation et progressivité sont donc les maîtres-mots de la réussite de cette mise en réseau.

Constitution d'un fonds intercommunal spécifique et développement des animations

La coordinatrice du réseau est chargée de l'achat d'un fonds intercommunal spécifique et élargi. Différents partenaires ont apporté des subventions pour le lancement de ce fonds. (voir en cadré). En 2013, la communauté de communes a acquis 1.115 documents, ventilés sur 7 fonds do

8 décembre 2014

Culture - Loisirs - Education

"Mur à la page" : cinq bibliothèques en réseau animent un territoire rural (63)

cumentaires : albums, BD adultes et jeunesse, livres à large vision, livres audio, mangas - romans jeunesse et jeux de société enfants et adultes.

Ce fonds évolue en fonction des attentes du public et est régulièrement associé à des animations organisées avec des partenaires locaux. Ainsi, un prix littéraire jeunesse a été créé en collaboration avec les écoles. Des ateliers mangas et rencontres d'auteurs ont attiré 200 participants.

Et surtout ce fonds intercommunal permet de constituer des "malles intercommunales itinérantes" qui font circuler 200 nouveaux documents disponibles dans chaque bibliothèque tous les 6 mois. Elles complètent ainsi les collections propres à chaque commune et les prêts de la médiathèque départementale,

Financement

Pour l'acquisition de fonds intercommunaux en 2013, 80% de subventions ont été versées par le conseil général au titre du contrat de territoire de développement durable. Par ailleurs, le réseau a bénéficié de subventions du conseil régional (4.493 euros pour l'achat de matériel et de logiciels informatiques), de la Drac (5.000 euros pour le poste de coordonnateur et 7.115 euros pour l'acquisition de matériel), du conseil général (7.115 euros pour l'achat de matériel) et de la CAF (1.200 euros en soutien au fonds jeux et 1.407 euros pour la ludothèque).

Stéphanie Le Dantec, L'Œil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites
www.mairieconseils.net et www.localtis.info.

CONTACTS

Communauté de communes de Mur-ès-Allier

3, rue Porte du vent
63111 Dallet

Tél. : 04 73 83 59 54

Nombre de communes : 5

Nombre d'habitants : 6 500

Nom de la commune la plus peuplée : Mezel
(1 900 hab.)

Gilles Voldoire Président

Gilles.voldoire@intradés.gouv.fr

Sophie Simonini Coordonnatrice de Mur à la page
sophie@muresallier.com

Télécharger

[Statistiques 2013- 2014](#)

Mairie-conseils informe les élus des communes et des intercommunalités et les accompagne dans les évolutions territoriales et les projets de développement.

[Abonnez-vous](#) gratuitement à la newsletter de Mairie-conseils.

Si cette expérience vous inspire, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres en écrivant à mairieconseils@caissedesdepots.fr

9 février 2015

Social - Santé

A Granvillars, écoliers et personnes âgées partagent un repas hebdomadaire (90)

Depuis janvier 2010, à Grandvillars, tous les jeudis de l'année scolaire, une vingtaine d'enfants inscrits à la cantine viennent partager une fois par semaine un repas avec les résidents de la maison d'accueil rurale des personnes âgées (Marpa) située non loin des écoles.

Située à 15 km de Belfort, la commune de Grandvillars (3.200 habitants) est frontalière de la Suisse romande. Le vieillissement de la population s'accompagne de l'arrivée de nouvelles familles, tandis que la Marpa, créée en 2008, accueille 24 résidents, dont la moyenne d'âge est de 85 ans. C'est dans ce contexte que la commune et l'association gestionnaire de la Marpa développent toute l'année un programme de rencontres intergénérationnelles. "L'une de nos préoccupations est de lutter contre l'isolement et la monotonie du quotidien des personnes âgées. A côté des rencontres occasionnelles telles que des ateliers lecture, le déjeuner hebdomadaire avec des écoliers de 8 à 11 ans instaure un lien régulier et donc plus fort", se félicite, la responsable du service Enfance et Jeunesse, Cécile Laval.

Miser sur la régularité des rencontres

Pour mettre en place ces déjeuners intergénérationnels, la commune et l'association gestionnaire ont signé une convention, et les modalités de ces rencontres ont été présentées aux deux écoles élémentaires, qui d'une année sur l'autre, participent de manière alternée à cette animation. Chaque rentrée, directeur d'école, enseignants, responsable du service Enfance et Jeunesse, élus et association gestionnaire de la Marpa se

réunissent pour finaliser l'organisation de ces déjeuners.

"Ce projet, qui s'inscrit dans la durée, doit créer un climat de confiance et une bonne connaissance mutuelle entre les enfants et les résidents. Au cours d'une année, ce sont toujours les mêmes enfants - une vingtaine de volontaires du CE2 au CM2 - qui viennent déjeuner avec les personnes âgées", explique la responsable du service municipal.

Le rôle des encadrants doit être clair

Chaque jeudi, la mairie fait livrer en liaison chaude à la Marpa une vingtaine de repas, prélevés sur ceux destinés à la cantine scolaire. La proximité des établissements facilite l'organisation, puisque les élèves peuvent se rendre à la Marpa à pied. Ils sont accompagnés par deux animateurs du péri-scolaire, employés par la commune, et restent sous la responsabilité du service Jeunesse pendant l'heure du déjeuner.

"Pour un bon fonctionnement, le rôle des encadrants doit être clair", souligne la responsable du service Enfance et Jeunesse. Les deux animateurs du péri-scolaire aident au service en salle, alors que les deux personnes mises à disposition par la Marpa se concentrent sur la cuisine et le rangement.

Par ailleurs, il est important de respecter les horaires et le rythme de chacun. Les personnes âgées apprécient de manger tôt et les enfants doivent rejoindre leur école à 13h25.

Des ajustements au fil du temps

"Au départ, ces rencontres s'adressaient à des en

9 février 2015

Social - Santé

A Granvillars, écoliers et personnes âgées partagent un repas hebdomadaire (90)

fants un peu plus jeunes, et nous avons décidé de les proposer à des enfants âgés de 8 à 11 ans, souligne la responsable. Suffisamment grands pour avoir une conversation, ils sont autonomes et surtout plus calmes. A leur arrivée, ils s'installent à la table de leur choix. Ces rencontres sont l'occasion de parler de l'histoire et contribuent à la valorisation du savoir-faire et savoir-être des personnes âgées."

Depuis septembre 2014, afin de clore le repas sur une note conviviale, les enfants interprètent des chansons ou des comptines devant les résidents.

Stéphanie Le Dantec, L'Œil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites
www.mairieconseils.net et www.localtis.info.

CONTACTS

Commune de Grandvillars

9, rue Kléber - BP 22
90600 Grandvillars

<http://www.grandvillars.fr>

Nombre d'habitants : 3 200

Christia Rayot Maire

Cécile Laval Responsable du service Enfance
et Jeunesse Tél. : 03 84 27 74 43

Centre.soleil@wanadoo.fr

[Convention municipalité et association gestionnaire](#)

A lire aussi

[Bouquet : Vieillesse et Intergénérationnel](#)

Mairie-conseils informe les élus des communes et des intercommunalités et les accompagne dans les évolutions territoriales et les projets de développement.

[Abonnez-vous](#) gratuitement à la newsletter de Mairie-conseils.

Si cette expérience vous inspire, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres en écrivant à mairieconseils@caissedesdepots.fr

Télécharger

23 février 2015

Economie - Tourisme

Des agriculteurs s'organisent pour faire mieux comprendre leurs activités aux habitants (10)

Au sein du conseil de développement du pays d'Armance, un groupe d'agriculteurs a élaboré une charte de bon voisinage. Objectif : faciliter le dialogue entre exploitants agricoles et habitants, et mieux faire comprendre les contraintes liées aux activités agricoles saisonnières.

Le pays d'Armance est un territoire rural de Champagne-Ardenne qui regroupe trois communautés de communes au sud de Troyes (18.000 habitants). Il est organisé en syndicat mixte, lieu de décisions et d'animation, auquel est adossé un conseil de développement, lieu de propositions ou vert à tous les acteurs du territoire.

Constat : la méconnaissance de l'activité agricole est l'une des sources de mécontentement

En 2013, le groupe thématique "Agriculture" - constitué d'une dizaine d'agriculteurs ainsi que de représentants de la chambre d'agriculture de l'Aube - relève ce constat : les activités agricoles du pays d'Armance sont mal connues par les habitants et donnent souvent lieu à des mécontentements. Convaincus que l'irrespect des promeneurs (déchets, clôtures endommagées, incivilités) vient en bonne partie d'un manque de dialogue entre les agriculteurs et leurs voisins, le groupe décide de créer des outils pour mieux communiquer. Cette initiative des agriculteurs est réalisée avec l'appui du pays d'Armance

D'abord, élaborer une charte de bon voisinage

"L'objectif de la charte était double. Tout d'abord présenter aux habitants les activités agricoles du pays d'Armance de manière à leur permettre de mieux anticiper, et donc de mieux en accepter les désagréments : mauvaises odeurs lors de périodes d'épandage, poussières pendant les moissons, salissures et encombrement des routes, bruit. Il s'agissait ensuite de proposer une série de comportements à adopter au quotidien, à la fois du côté des agriculteurs et des habitants, pour que chacun fasse preuve de bonne foi, de compréhension et accepte le mode de vie et les contraintes d'autrui."

Fort souci pédagogique

"Le Pays d'Armance s'est positionné en tant que coordinateur et facilitateur en animant les 5 à 6 réunions de concertation avec les membres du groupe Agriculture, qui ont eu lieu entre janvier et novembre 2013", explique l'agent de développement, Amandine Derouet. Puis les textes ont été finalisés par celle-ci. Cet appui extérieur a été apprécié, car il a permis d'aboutir à un document très pédagogique. "Les agriculteurs souhaitaient élaborer un document qui ne soit pas trop technique, facilement compréhensible par les enfants qui manifestent beaucoup d'intérêt lors des foires agricoles", souligne l'agent de développement. La mise en forme a été réalisée par une étudiante en stage au sein du pays d'Armance. Au total, le budget de la réalisation s'établit à 500 euros pour les frais d'impression à 500.000 exemplaires. La charte a été insérée dans le numéro de décembre 2013 du journal du pays. Elle est disponible dans les mairies des 66 communes, les communautés de communes et les offices de tourisme (voir

23 février 2015

Economie - Tourisme

Des agriculteurs s'organisent pour faire mieux comprendre leurs activités aux habitants (10)

charte ci-dessous).

Puis des outils d'information clés en main, directement utilisables par les agriculteurs

Le groupe thématique a également travaillé sur un document dédié à l'épandage, directement utilisable par les agriculteurs pour informer eux-mêmes leurs voisins : il suffit à l'agriculteur de télécharger sur le site internet du pays d'Armanche ce flyer au format A5, pour ensuite l'imprimer, le dater et le signer, avant de le distribuer dans les boîtes aux lettres (voir ci-dessous la plaquette épandage).

Ce petit outil de communication, très simple et très utile, est très apprécié. Il a permis d'étendre la démarche de communication pédagogique à un plus grand nombre d'agriculteurs que le groupe initial.

Continuer à faire vivre la charte de bon voisinage

"Il est encore difficile d'évaluer les apports de la démarche", reconnaît l'agent de développement. Malgré tout, le groupe Agriculture souhaite pour suivre cette action et faire vivre la charte, en organisant chaque année une animation dédiée à la connaissance des métiers de l'agriculture. D'autres projets sont aussi en réflexion autour du recyclage des pneus et de l'organisation ponctuelle de visites d'exploitation.

Stéphanie Le Dantec, L'Œil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites
www.mairieconseils.net et www.localtis.info.

CONTACTS

CONTACTS

Pays d'Armanche

43, Grande Rue
10210 Chaource

Tél. : 03 25 40 12 51

<http://www.pays-armance.fr>

Nombre de communes : 66

Nombre d'habitants : 18 000

Nom de la commune la plus peuplée : Chaource
(1 100 hab.)

Jean Pouillot Président

Amandine Derouet Agent de développement
developpement@pays-armance.fr

Télécharger

[Charte de bon voisinage](#)

[Plaquette épandage](#)

Mairie-conseils informe les élus des communes et des intercommunalités et les accompagne dans les évolutions territoriales et les projets de développement.

[Abonnez-vous](#) gratuitement à la newsletter de Mairie-conseils.

Si cette expérience vous inspire, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres en écrivant à mairieconseils@caissedesdepots.fr